

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

## **Décision du 18 novembre 2025 portant nomination du référent déontologue par intérim de l'Autorité nationale d'Audit pour les Fonds européens**

NOR : ECOP2532462S

### **Le président de l'Autorité nationale d'Audit pour les Fonds européens,**

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 124-2 et R. 124-2 à R. 124-12 ;

Vu le décret n° 2008-548 du 11 juin 2008 modifié relatif à l'autorité nationale d'audit pour les fonds européens ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2019 modifié portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 19 février 2024 portant nomination des membres de l'autorité nationale d'audit pour les fonds européens en France ;

Vu l'arrêté du 14 mars 2024 relatif au fonctionnement, aux moyens et à l'organisation de l'autorité nationale d'audit pour les fonds européens,

### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Hélène DONSKOFF est nommée référente déontologue par intérim pour l'autorité nationale d'audit pour les fonds européens pour une durée de neuf mois renouvelable à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

#### **Article 2**

Tout membre de l'autorité nationale d'audit pour les fonds européens ainsi que tout agent placé sous l'autorité hiérarchique ou fonctionnelle du président peut faire appel, en tant que de besoin, et dans le respect des dispositions des articles L. 124-2 et R. 124-2 à R. 124-12 du code général de la fonction publique, au référent déontologue par intérim dans le cadre de ses activités d'audit et de contrôle.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 18 novembre 2025.

Jean-Philippe de SAINT-MARTIN  
Président de l'AnAFe